



## APPEL A CANDIDATURE

### "MA VOIX - MON ACTION – CANDIDATURE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE"

L'année 2020 représente une étape importante dans les efforts visant à promouvoir et à protéger les droits des femmes, tant au niveau mondial que continental. Elle marque le vingt-cinquième anniversaire du programme d'action de Pékin, le vingtième anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies (RCSNU 1325), le dix-septième anniversaire du protocole de Maputo et le seizième anniversaire de la déclaration solennelle sur l'égalité entre les sexes en Afrique (SDGEA).

L'anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies, en particulier, offre une plate-forme utile pour lancer un appel à l'accélération des efforts visant à atteindre les objectifs de l'Agenda pour les femmes, la paix et la sécurité (FPS). La RCSNU 1325 fournit également un cadre normatif puissant pour galvaniser l'action à plusieurs niveaux et sur plusieurs fronts afin de s'assurer que les besoins, les voix et les perspectives des femmes pour prévenir, résoudre, surmonter les conséquences d'un conflit et construire une paix durable sont effectivement représentés.

Il ne fait aucun doute que des progrès ont été réalisés pour faire avancer le programme sur les femmes, la paix et la sécurité sur le continent. Pour autant, il reste encore beaucoup à faire, notamment pour davantage promouvoir l'égalité entre les sexes dans les interventions relatives à la paix et à la sécurité. Des obstacles structurels continuent d'entraver la participation des femmes, tandis que l'absence et la non-utilisation de données ventilées par sexe donnent lieu à des analyses déséquilibrées et faussent l'impact des plans, programmes et actions visant à améliorer l'égalité entre les hommes et les femmes. De même, l'absence de données ventilées par sexe ne rend pas hommage à la véritable contribution des femmes s'agissant des progrès dans tous les domaines sociétaux.

C'est dans ce contexte que le **Programme Genre Paix et Sécurité (PGPS)**, en collaboration avec le **programme Africa Training for Peace (TfP)** ainsi que les **groupes thématiques sur le genre, la paix et la sécurité du Conseil économique, social et culture de l'union africaine (ECOSOCC) (UA)**, lancent une **campagne à l'occasion du 20e anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies**. La campagne fera le point sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Agenda pour les femmes, la paix et la sécurité sur le continent, les défis rencontrés et la voie à suivre pour relever ces derniers. La campagne, intitulée "**Ma voix, mon action**", a trois composantes principales, à savoir:

- Déterminer les leçons utiles à tirer des efforts de l'UA et de ses États membres en matière de promotion des droits des femmes et de l'égalité des sexes afin de consolider les progrès réalisés ;

- Reconnaître et documenter le rôle et les contributions des organisations de la société civile (OSC), en particulier celles qui travaillent sur les questions relatives aux femmes, dans la mise en œuvre du programme FPS ; et
- Appeler à renforcer encore les efforts de promotion et de protection des droits des femmes par une prise de décision plus sensible à la dimension du genre, guidée par des rapports tenant compte de cette dimension.

Dans cette optique, nous lançons un appel à candidatures pour toutes les OSC africaines intéressées à participer à la campagne et qui sont activement impliquées dans le programme de la FPS.

## LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Les OSC qui souhaitent présenter leur candidature doivent remplir les conditions d'éligibilité suivantes :

1. Une OSC nationale, régionale ou continentale engagée dans les domaines des femmes, de la paix et de la sécurité ;
2. Avoir des objectifs et des principes conformes à ceux de l'UA tel qu'énoncés aux articles 3 et 4 de l'Acte constitutif ;
3. Être enregistré dans un État membre de l'UA ;
4. Les OSC qui pratiquent une discrimination fondée sur des motifs religieux, sexuels, tribaux, ethniques, raciaux ou politiques ne seront pas autorisées à participer à la campagne ;
5. Adhésion au code d'éthique et de conduite des OSC affiliées à l'Union africaine ou travaillant avec elle.

## CANDIDATURE

Toutes les OSC intéressées à participer à la campagne sont priées de soumettre les informations suivantes :

- Brève présentation de l'organisation et de son mandat ;
- 2 ou 3 principales réalisations ou réussites de l'organisation par rapport à l'un des quatre piliers de la résolution 1325 (participation, prévention, protection, secours et relèvement). Veuillez préciser l'impact du travail de l'organisation dans le domaine du pilier sélectionné et l'incidence de l'intervention sur la situation des femmes concernées ;
- 2 ou 3 recommandations sur la manière dont des progrès durables dans la mise en œuvre du programme sur les femmes, la paix et la sécurité seront assurés. Ce volet est susceptible de s'appuyer sur les enseignements tirés des interventions qui ont été tentées mais qui n'ont pas abouti, et vise à faire un bilan productif des défis et même des échecs rencontrés dans le contexte de l'agenda sur les femmes, de la paix et de la sécurité, afin de concevoir des interventions plus efficaces ;
- Fournir des photos ou des vidéos du travail des organisations sélectionnées dans le pilier concerné.

Tant les réalisations que les recommandations devraient se fonder et représenter les récits d'expériences vécues dans le domaine des femmes, de la paix et de la sécurité. Les candidats sont vivement encouragés à mettre en valeur le thème "Ma voix, mon action" de la campagne en racontant les réussites, les leçons apprises et les recommandations à travers les voix et les expériences des femmes dont ils cherchent à influencer et à améliorer la vie eu égard à la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies. Les candidats sont encouragés à "raconter l'histoire" de ces femmes par des récits de la vie réelle qui peuvent être saisis par écrit ou par d'autres moyens visuels, comme la photographie. Lors de la sélection, le principe de la parité géographique sera appliqué.

Toutes les soumissions doivent être incluses dans un seul document (word/PDF) et envoyées à l'adresse électronique suivante **myvoicemyaction@africa-union.org** sous l'objet **"MA VOIX - MON ACTION – CANDIDATURE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE"**.

La date limite de dépôt des demandes accompagnées de toutes les pièces justificatives est le **30 septembre 2020**. Les demandes reçues après la date butoir ne seront pas prises en considération.